



Sommaire

COUP DE PROJECTEUR - p. 3

La visite de certification

LE SAVIEZ-VOUS ? - p. 5

Mise en oeuvre des mots de passe robustes au C.H.P.

Le C.A.T.T.P. de Billère et des tulipes contre le cancer

Infos C.G.O.S.

ACTUALITES — p. 8

Zoom sur des animations de l'E.S.C.

Des brèves

L'accueil des internes

Les actions «Hygiène des mains» du C.H.P.

L'autisme comme priorité de soutien

Les Rendez-vous aux jardins 2019

Retour sur l'exercice C.U.M.P.

Le DuoDay

Les 2^{èmes} rencontres Périnatalité

INFOS — p.12

Les Journées Européennes du Patrimoine 2019



DOSSIER

ADDICTION

Hôpital de Jour Addictologie : un outil pour se centrer sur la santé et la qualité de vie

Le Centre Hospitalier des Pyrénées va bientôt compter une toute nouvelle structure dans son paysage hospitalier : un hôpital de jour addictologique, qui va prendre en charge des patients souffrant d'addictions diverses : alcool, médicaments, jeux... Sa création est l'aboutissement d'une réflexion des acteurs de soins de l'établissement.

Les addictions sont reconnues comme maladie chronique. En France, elles coûtent la vie à plus de 335 personnes par jour : le tabac est responsable de 78 000 décès par an et l'alcool, 49 000, sans compter les décès liés aux toxicomanies ou encore aux suicides.

Se libérer seul d'une addiction est difficile. Cet hôpital de jour addictologique va permettre de proposer une offre de soins complète répondant aux besoins de la population souffrant de troubles addictologiques.

Actuellement, la filière de soins en addictologie se décline en 3 niveaux :

- un niveau de proximité qui regroupent les sevrages résidentiels simples (basés sur un séjour de durée variable dans un hôpital ou dans un centre de soins spécialisé), l'ac-

tivité de liaison et les consultations,

- un niveau de recours territorial avec des structures de court séjour offrant la possibilité de réaliser des soins résidentiels complexes,
- un niveau de recours régional avec des structures qui ont des missions d'enseignement et de formation, de recherche et de coordination régionale.

A ces trois niveaux, s'intègrent des partenaires sur l'ensemble du territoire Béarn Soule. Mais l'offre de soins en addictologie est loin d'être complète et nombreux sont les besoins qui ne sont pas couverts (troubles de l'usage de substances psychoactives, troubles mentaux...).

S'inscrivant dans les orientations territoriales en matière de santé publique et de lutte contre les addictions, l'hô-

pital de jour va constituer une alternative à l'hospitalisation complète. En effet, il va proposer un accompagnement psychologique, médical et social similaire à celui proposé lors d'une hospitalisation dans un service spécialisé en addictologie, tout en maintenant les patients dans leur environnement, préservant ainsi leur insertion sociale et familiale. Il a vo-

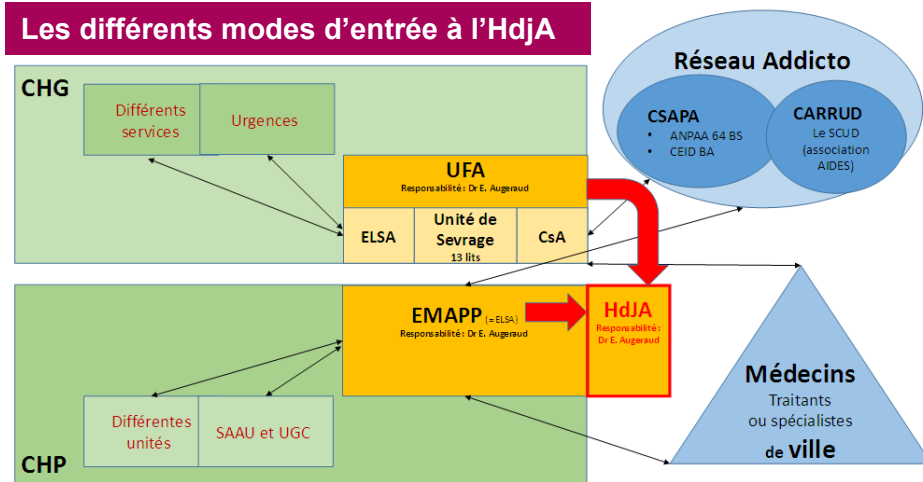
cation à être un lieu de réhabilitation sociale visant à faciliter le maintien et le retour à domicile.

Avec, dans un premier temps, 8 places pour l'ensemble du territoire, ce dispositif permettra d'accueillir 16 patients par jour. Adressé par son médecin traitant, par l'hôpital général, une unité d'hospitalisation du C.H.P., une structure d'urgence ou un

CSPA (cf. graphique sur les différents modes d'entrée), le patient sera admis à l'hôpital de jour après une consultation d'évaluation de son addiction, et après validation par le médecin addictologue en équipe pluridisciplinaire.

Un projet de soins sera ensuite élaboré en équipe et décliné sous la forme de consultations, d'ateliers thérapeutiques et d'activités sur une période pouvant aller de 1 à 3 mois. Il sera régulièrement adapté en fonction de la pathologie et de l'évolution de l'état du patient. Dans l'attente de la réception, au 1er semestre 2021, des travaux du futur centre de jour et hôpital de jour «Nive» et ouvrira ses portes dès qu'un médecin addictologue sera recruté. Il fonctionnera du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, hors week-end et jours fériés

Source : Projet d'unité «Hôpital de jour en addictologie» - 2018/2022



Rencontre avec le Dr Emmanuel AUGERAUD, psychiatre addictologue au C.H.P.

Le C.H.P. est autorisé depuis début avril 2019 à ouvrir un Hôpital de Jour Addictologique (HdJA).

Comment peut-on définir les addictions ?

L'addiction ou trouble de l'usage, tel qu'actuellement défini dans le DSM-5¹, est une pathologie psychiatrique chronique caractérisée par une dérégulation du système de contrôle de l'usage d'une source de gratification² encore appelée "renforcement positif", qui induit la répétition de l'usage pour le plaisir. Les objets de gratification sont des comportements (jeux, sexe...) et/ou des substances (alcool, tabac...) dites psychoactives.

Que va proposer l'hôpital de jour addictologique aux personnes souffrant de telles pathologies ?

Les prises en charge à l'HdJA s'articulent autour de la réhabilitation psycho-

sociale et le rétablissement de l'autonomie du sujet souffrant d'addiction. Elles font intervenir non seulement le patient, mais aussi l'entourage. Aussi, afin d'être efficace et comme «l'evidence based medicine» le montre, il est important d'agir non seulement sur les conséquences de l'usage, à savoir l'intoxication, le sevrage et l'atténuation des effets renforçants induits par les sources de gratification, mais aussi sur le phénomène moteur de l'addiction qu'est le craving, afin d'éviter la rechute qui caractérise l'addiction³. Pour les addictologues, le craving désigne une envie irrépressible de consommer une substance ou d'exécuter un comportement gratifiant alors qu'on ne le veut pas à ce moment-là. Il s'agit d'une expérience egodystonique, qui entraîne détresse et désarroi chez celui qui l'expérimente et souvent une difficulté pour trouver les mots pour le dire⁴.

En quoi cette structure est-elle un plus par rapport à ce qui existe déjà ?

L'atout de cette structure réside dans la possibilité pour l'usager d'expéri-

menter son traitement dans son environnement quotidien. Le traitement addictologique à l'HdJA peut être adapté et réajusté selon la situation de chacun.

L'accompagnement prend la forme d'un contrat transitoire passé avec le patient pour une durée de 1 à 3 jours par semaine durant un à trois mois renouvelable.

La place de l'HdJA s'inscrit dans le réseau addictologique (hospitalier et médico-social) existant du Béarn et de la Soule. Au-delà des considérations médico-économiques ou organisationnelles, nous proposons surtout, avec cet HdJA, une approche clinique des parcours de soins complexes. Avant, après ou en alternative au sevrage de substances psychoactives, souvent seul mode de prise en charge addictologique, ce mode d'hospitalisation peut permettre de se centrer sur la santé et la qualité de vie plutôt que le seul objet de gratification.

Les modalités du travail thérapeutique proposé à l'HdJA permettront un accompagnement différencié pour chaque personne, à un moment donné de son existence et favorisera la diversité plutôt que la normativité d'un seul objectif de soins.

¹ American Psychiatric Association. Diagnostic and statistical manual of mental disorders. Fifth Edition, DSM-5. Washington : American Psychiatric Association publishing, 2013.

² Auriacombe M et al. Chapter 10. Diagnosis of addictions. In : Pickard H, Ahmed S, editors. The Routledge handbook of the philosophy and science of addiction. London and New York : Routledge, 2018:132-44.

³ Auriacombe M et al. Réduction des risques, gestion des dommages, soins de l'addiction. Comment s'y retrouver et faire au mieux ? Soyons responsables : simplifions ! Alcoolologie et addictologie 2017;39(2):99-100.

⁴ Tiffany ST, Wray JM. The clinical significance of drug craving. Ann N Y Acad Sci. 2012;1248:1-17.



Certification : retour sur la visite de mars dernier

La visite de certification s'est achevée le 22 mars dernier par le bilan de fin de visite des experts visiteurs de la H.A.S. Durant toute la semaine, les échanges entre les experts visiteurs, tous issus de la psychiatrie, et les professionnels de l'établissement ont été nombreux, denses et enrichissants et leur ont permis d'apprécier et de connaître le fonctionnement et l'organisation de l'établissement.



Séance de restitution du vendredi 22 mars 2019, en salle de conférences

Deux modalités d'investigation ont été mobilisées (patient traceur et audit de processus) permettant aux professionnels rencontrés de présenter la prise en charge des patients dans notre établissement. Le professionnalisme et l'implication de chacun d'entre vous ont été soulignés par les experts traduisant la volonté permanente de chacun de sécuriser et d'améliorer la prise en charge des patients.

Des points d'amélioration ont été relevés lors de la restitution plénière du

dernier jour de la visite dont certaines font déjà l'objet d'actions d'améliorations. Le diaporama est en ligne dans le site «Usagers & Qualité» sous Pyrenet. Voici un retour non exhaustif, par processus, des points positifs et des écarts.

Processus Dossier patient

Le processus Dossier patient est un processus que l'établissement maîtrise parfaitement. La cartographie des risques est réalisée, la politique

PROCESSUS AUDITÉS

Dossier patient
Droits des patients
Parcours du patient
Management qualité et risques
Prise en charge médicamenteuse

du dossier patient et les équipes et les ressources formalisées.

Processus Droits des patients

Cette thématique est importante, surtout en psychiatrie. La cartographie des risques est réalisée, et la politique formalisée, mais doit être validée par les instances. Les plans d'actions sont définis, les procédures formalisées et connues, et les personnes ressources identifiées. Les usagers participent à la C.D.U. et sont également présents sur les thématiques en lien avec la qualité et la gestion des risques ou lors des permanences organisées à la M.D.U.F.

Les écarts constatés ont fait l'objet de nombreux échanges et l'établissement a d'ores et déjà pris des mesures pour les réduire.

Les règles de vie des unités restent à valider et réviser. En matière de contention, le dispositif doit être clarifié. Concernant les chambres sécurisées, le protocole est respecté mais

PROFILS DE PATIENTS TRACEURS RÉALISÉS

U.S.I.P.	<u>Population</u> : Adulte <u>Pathologie</u> : Troubles psychotiques	<u>Mode d'entrée</u> : S.A.A.U. <u>Type de parcours</u> : Complexe sans séquence d'isolement
Capucines	<u>Population</u> : Adolescent <u>Pathologie</u> : Troubles du comportement	<u>Mode d'entrée</u> : Programmé <u>Type de parcours</u> : Complexe ayant eu plusieurs séjours avec passage en H.J.
H.J. Tosquelles	<u>Population</u> : Adulte <u>Pathologie</u> : Psychose chronique	<u>Mode d'entrée</u> : Programmé <u>Type de parcours</u> : Complexe ayant eu plusieurs séjours avec passage en H.J.
Montbrétias-Oliviers	<u>Population</u> : Personne âgée <u>Pathologie</u> : Troubles dépressifs	<u>Mode d'entrée</u> : S.A.A.U. <u>Type de parcours</u> : Complexe
Amandiers	<u>Population</u> : Adulte <u>Pathologie</u> : Psychose chronique	<u>Mode d'entrée</u> : Programmé <u>Type de parcours</u> : Simple
Lucioles	<u>Population</u> : Enfant <u>Pathologie</u> : Troubles autistiques	<u>Mode d'entrée</u> : Programmé <u>Type de parcours</u> : Simple
U.S.P.P.	<u>Population</u> : Adultes <u>Pathologie</u> : Troubles délirants	<u>Mode d'entrée</u> : Programmé <u>Type de parcours</u> : Complexe avec passage à l'U.M.S.R.

elles ne rentrent pas dans le dispositif Isolement et contention et ne sont pas comptabilisées dans le registre. L'accessibilité de l'unité Le Mont-Vert doit être prise en compte. Le niveau de confidentialité et d'intimité doit être revu : les oculous doivent être obturés et les téléphones fixes plus confidentiels. Enfin, le formulaire dédié à la personne de confiance doit être contresigné par la personne désignée.

Processus Prise en charge médicamenteuse

Ce processus est bien maîtrisé. L'informatisation du circuit du médicament est réalisée dans toutes les unités, gage de qualité de la prise en charge médicamenteuse. Le centre de simulation en santé mentale est un bel outil de travail pour sensibiliser les professionnels aux erreurs médicamenteuses. Leur signalement est en place mais doit encore progresser au regard du volume des prescriptions faites par l'établissement. Les bonnes pratiques d'administration permettent une bonne information du patient et un respect de la confidentialité.

Quatre points d'amélioration ont été identifiés :

- l'identification des patients et des médicaments à risque doit être formalisée, notamment à destination des infirmier(ère)s qui doivent être fortement alerté(e)s sur ces questions.
- Les locaux de la pharmacie doivent être davantage sécurisés.
- L'accès, par les pharmaciens, aux données cliniques des patients est trop limité, or il est nécessaire pour son analyse clinique pharmaceutique.
- Enfin, l'information des patients et des familles sur le bon usage des médicaments doit être davantage organisée. En effet, plus un patient est sensibilisé à son traitement, meilleure est l'observance thérapeutique.

Processus Management de la qualité et gestion des risques

Aucun écart n'a été constaté sur ce processus qui est maîtrisé et répond aux exigences de la Haute Autorité de Santé, H.A.S.

Le dispositif est complet ce qui permet de travailler en termes de qualité

et de gestion des risques sur l'ensemble des processus de l'établissement. Les professionnels sont tous au fait de la démarche, les bureaux qualité et les référents qualité jouent leur rôle au quotidien dans les unités.

Un travail très important est réalisé sur les pôles avec un suivi sur plusieurs années (depuis 2011).

Processus Parcours du patient

Lors de la séance de restitution, l'expert chargé de ce processus a tenu à souligner qu'il avait eu «*grand plaisir à visiter notre bel établissement et a échangé avec des professionnels d'une grande valeur*». Il a eu le sentiment que l'ensemble des professionnels était engagé dans la démarche qualité et gestion des risques, avec le souci de se conformer aux exigences. En effet, ils doivent accomplir leur mission en tenant compte des normes, des règlements et des exigences, et leur éthique leur permet de retrouver un sens plus profond aux soins. L'engagement du Centre Hospitalier des Pyrénées dans les projets territoriaux a été salué. Les projets sont structurants pour l'avenir et préfigurent de la santé mentale de demain. L'architecture est bien adaptée et beaucoup d'efforts sont faits dans ce sens pour offrir des locaux modernes et fonctionnels. L'expert a souligné la diversité et les différentes performances des parcours et des dispositifs d'accueil, intégrés dans des partenariats.

Il a toutefois constaté certains écarts comme la mise en place de la lettre de liaison qui n'est pas systématique alors qu'il s'agit d'une exigence qu'il

convient d'appliquer. De même, il est important d'évaluer et de prendre en compte, de manière institutionnelle, le risque suicidaire qui fait partie du cœur de la psychiatrie. Une réflexion a été initiée, des formations proposées, mais le projet est encore en cours de finalisation pour arriver à un consensus. Cela ne signifie pas que la prise en charge ne soit pas bonne au niveau du terrain, mais elle nécessite d'être formalisée au niveau de la gestion des risques afin d'harmoniser les pratiques. Enfin, le dispositif d'isolement de l'adolescent n'est pas formalisé. En effet, même s'il est compliqué à mettre en place d'un point de vue éthique et thérapeutique, il nécessite un consensus institutionnel qui définisse les conditions (quand, comment et où).

Le pré-rapport de visite de la H.A.S. a été transmis le 10 avril 2019 à l'établissement. Des observations ont été apportées par l'établissement sur le processus Droit des patients dans le mois qui a suivi. Nous sommes dans l'attente du rapport définitif qui statuera sur les décisions et le résultat de cette certification (voir ci-dessous).

Pour le Directeur de l'établissement, «*c'est une réelle satisfaction de constater la mise en évidence, par des professionnels extérieurs de la H.A.S., du dynamisme et de l'implication des professionnels du C.H.P.*»

Merci de votre mobilisation et de votre implication dans notre démarche commune d'amélioration continue de la qualité de la prise en charge de nos patients.

■ Le service qualité



Sécurité du système d'information : mise en oeuvre de mots de passe robustes au C.H. des Pyrénées

Les mots de passe ont été, dès le début de l'informatique, la solution la plus simple à mettre en oeuvre, et qui procure un minimum de sécurité. Encore aujourd'hui, les mots de passe sont légion dans les logiciels, les systèmes d'exploitation, les systèmes embarqués... Pourtant, nous considérons qu'environ 30% des mots de passe sont amenés à être découverts. Il faut donc les choisir avec soin pour minimiser les risques.



Pourquoi modifier les mots de passe ?

La sécurisation des comptes d'accès par mots de passe robustes et renouvelés périodiquement fait partie du plan d'action sur la sécurité des systèmes d'information («Plan d'action S.S.I.») du C.H.P., validé par la Direction du Système d'Information et la Direction de l'établissement en Novembre 2018, et présenté aux instances de Décembre 2018. Sa mise en oeuvre a donné lieu à la rédaction d'une politique de changement de mot de passe au C.H.P.

Cette politique est en totale adéquation avec un ensemble de références et d'exigences réglementaires comme la Politique de sécurité des systèmes d'information pour les ministères chargés des affaires sociales (P.S.S.I.-MCAS), l'instruction 309 de la D.G.O.S. (octobre 2016), l'entrée en vigueur du Règlement Général à la Protection des Données Personnelles (R.G.P.D.) de mai 2018, le guide d'auditabilité des systèmes d'information (certification des comptes des établissements de santé) et enfin les prérequis Sécurité du programme HOP'EN.

Qu'est ce qui va changer ?

Concrètement, passée cette avalanche de textes et de contraintes, quels changements la mise en oeuvre de cette politique va-t-elle induire dans notre vie quotidienne devant notre poste de travail et quand ? Le principal changement va être l'obligation pour tout possesseur d'un compte d'accès personnel au système d'information de l'établissement de créer et de changer son mot de passe tous les 91 jours.

Mais lequel ? Celui qui vous permet d'ouvrir votre session personnelle sur le réseau de l'établissement et de vous connecter à votre compte de messagerie

Avec quelle complexité ? Celle qu'imposent aujourd'hui les bonnes pratiques de protection d'un système d'information : le mot de passe devra être composé de 8 à 12 caractères comportant 3 des 4 types de caractères suivants (majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux) à renouveler tous les 91 jours. Un mécanisme de verrouillage automatique des sessions sera mis en oeuvre en cas de non-utilisation du poste au-delà d'une durée de 15 minutes.

Pour vous préparer au renouvellement du mot de passe, un mail de notification sera envoyé 15 jours avant l'échéance. Le cycle de renouvellement des mots de passe (historisation) sera de trois mots de passe.

Pour l'instant, cette politique ne s'applique qu'aux comptes nominatifs et non aux comptes génériques (par métier ou par service). Le changement de ces derniers devra être accompagné d'une étude auprès des cadres de proximité. Mais différentes recommandations de l'ANSSI, de la CNIL et de l'état visent à la suppression des comptes génériques, où tout du moins à en réduire fortement le nombre.

Sensibilisation et recommandations

Cette nouvelle politique de renouvellement des mots de passe s'accompagnera d'une sensibilisation dans l'établissement :

- Aux risques liés au choix d'un mot de passe trivial ou ayant un lien avec l'identité de l'utilisateur.
- A la non-divulgaration des mots de passe (suppression des listes de mots de passe papier ou en format Bureautique, étiquettes sur les postes de travail ou post-it sous les claviers, pas de transmission par messagerie).
- Aux recommandations expresses de verrouillage de tous les postes de travail à chaque fois que l'utilisateur est amené à le quitter (Touche de logo Windows + L ou Ctrl+Alt+Supp)
- Aux formations de sensibilisation à la sécurisation du S.I., inscrites au plan de formation annuel de l'établissement

---/---

LE SAVIEZ-VOUS

Quels impacts sur les applications informatiques de l'établissement ?

Maître de son nouveau mot de passe, l'utilisateur l'intégrera pour l'ensemble des utilisations suivantes : ouverture de session Windows, BlueMail, Citrix, Applidis, MailInBlack.

Ce nouveau mot de passe pourra aussi permettre, si l'utilisateur le souhaite, de s'authentifier sur Cariatides et sur Octime et ainsi limiter la mémorisation de plusieurs mots de passe à un seul mot de passe robuste et changé régulièrement. En effet, les politiques de gestion des mots de passe de ces deux applications le permettent.

Quid des interventions du service informatique ?

Les mots de passe des utilisateurs du S.I. ne seront pas accessibles par les administrateurs techniques du Service Informatique du C.H.P. En cas d'oubli, de perte ou de vol du mot de passe, l'utilisateur aura toute latitude et autonomie pour changer son mot de passe et ainsi repartir pour un nouveau cycle de 91 jours.

Dans ses interventions techniques, directement ou à distance sur les postes de travail, le service informatique utilisera un outil de prise de main à distance permettant une intervention sur la session en cours avec l'accord de l'utilisateur concerné.

En cas d'intervention d'urgence nécessitant la connaissance du compte de l'utilisateur et en son absence, les administrateurs informatiques supprimeront le mot de passe existant et créeront un mot de passe temporaire le temps de l'intervention. L'utilisateur devra appeler l'équipe informatique afin de pouvoir se reconnecter et recréer un mot de passe lors de sa première connexion suivant l'intervention.

Quelques liens utiles sur le Site ASIP Santé

Sécurité des mots de passe : <https://esante-formation.fr/course/view.php?id=8>

Robustesse de vos mots de passe : <https://esante-formation.fr/course/view.php?id=9>

Quand ce changement s'appliquera-t-il ?

Le déploiement de cette nouvelle politique de gestion des mots de passe débutera le 2 Septembre 2019 par la Direction, la D.U.Q. et la D.A.M.G.C.C. et se déroulera selon le planning ci-dessous. Il concernera les services administratifs, techniques et l'ensemble du Pôle 3.

Il sera précédé d'une campagne d'information basée un document d'information synthétique publiée sur Pyrenet ainsi que d'une campagne de mailing. Des réunions d'information dans les services concernés pourront être organisées sur demande.

Le déploiement se poursuivra dans les Pôles 1, 2 et 3, le 4 Novembre 2019 pour s'achever par le Pôle 4 le 2 Décembre 2019.

Bruno GAROT,
Responsable Informatique et
Responsable Sécurité du Système
d'Information

QUITTERIEZ-VOUS VOTRE MAISON
SANS FERMER LA PORTE À CLÉ ?



Nos comptes d'utilisateur donnent
accès à des données sensibles.
Verrouillons nos sessions !

A quoi bon assurer une protection
technique forte, si nous laissons l'accès
libre à notre poste de travail au risque de
vol ou détérioration des données.
Changeons nos habitudes !



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN OEUVRE

02/09/2019	Direction / D.U.Q. / D.A.M.G.C.C.
09/09/2019	Services techniques / Direction des soins
16/09/2019	Direction des achats et de la logistique
23/09/2019	Direction des ressources humaines et de la formation
30/09/2019	Pôle 3
04/11/2019	Pôle 1
18/11/2019	Pôle 2
02/12/2019	Pôle 4

Les patients du C.A.T.T.P. de Billère ont participé à l'opération «Des tulipes contre le cancer»



Le groupe de cueilleurs

Par une belle matinée du mois de mars, le 26, nous sommes partis à Meillon cueillir des tulipes. La vente de celles-ci était destinée au service pédiatrique du C.H.F.M. : former le personnel soignant à l'hypnose pour diminuer la douleur des enfants atteint d'un cancer. Tout le groupe de l'atelier d'expression était présent. Nous avons commencé à cueillir les tulipes à 8h30 dans un champ à l'aide d'un sécateur. Le champ était prêt

par un agriculteur. Nous avons bénéficié d'un beau soleil. Les tulipes ont été mises dans plusieurs cageots. Nous avons laissé les bulbes. Des bénévoles nous ont expliqué la manière de procéder. Il régnait une bonne ambiance. La récolte terminée et les tulipes lavées par un bénévole, nous sommes entrés dans un local où nous avons appris à faire des bouquets. Ensuite, nous avons composé des bouquets de dix tulipes, enlevé les feuilles en



Envie d'aider
Vaillant ont été les bèn
Ouvrage fait avec le cœ
Lier de l'amitié

T U L I P E S
E T I D E O
R I B E T L
R L R E A L I
A E E L D A
I N S A R I T E



trop, coupé les tiges à la même longueur.

D'autres personnes ont mis un élastique puis les bouquets mis dans une poche transparente et noués avec un ruban de multiples couleurs. A la fin nous avons mis une étiquette.

Les bouquets ont été disposés dans des seaux où nous avons mis la date de la cueillette.

Nous avons profité d'une pause-café, gâteaux avec du jus d'orange.

Ce fut un moment de convivialité et de partage dans une ambiance agréable. La présidente du Lion's Club a pris en photo tout le groupe de cette matinée. Nous étions fiers d'avoir participé à cette grande cause. Nous sommes rentrés contents de nous.

■ Anne-Marie, Madeleine et Maryse

Infos C.G.O.S.

Nouveau numéro C.G.O.S.

Pour joindre le C.G.O.S, les agents du C.H.P. devront désormais composer le numéro de téléphone portable de la délégation régionale, à savoir le 06 84 01 75 12.

Il est possible d'échanger avec la délégation également par mail à l'adresse suivante : 01prest@cgos.asso.fr

Billetterie

Pensez à vous connecter régulièrement sur votre espace agent ou au cgos.info afin d'être les premiers informés sur toutes les offres proposées par le CGOS.

➤ **Contact CGOS au C.H.P.**
Cécile BERGEROU – poste 9050
Lundi après-midi et le jeudi matin

CULTURE

Pendant ce temps-là, à l'E.S.C... de l'art, de l'art et de l'art !



Sur les routes de la Manche avec Don Quichotte

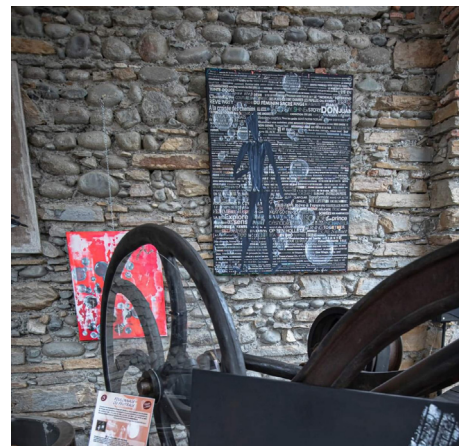
Mercredi 12 juin, l'Espace Socio-Culturel a accueilli le spectacle «Don Quichotte», imaginé par Mathias Piquet-Gauthier, du Théâtre du Vide-Poches, et Christophe Pujol, de la CheeseCakeCie. Ce spectacle, tout à la fois sérieux et fantaisiste, est porté par le jeu fantasque des deux acteurs,

les magnifiques textes de Cervantès et l'utilisation très visuelle et narrative des objets. La prestation, si elle a fait découvrir à de nombreux spectateurs cet art méconnu du théâtre d'objets, a aussi permis à certains patients et soignants de retrouver Mathias Piquet, qui a accompagné le projet Culture et Santé à l'E.S.C. en 2018. A la fin de la représentation, les acteurs ont pris un moment pour répondre aux questions, nombreuses, des patients.

Un grand merci à Mathias Piquet et Christophe Pujol pour leur prestation, leur disponibilité et pour ce moment jubilatoire de poésie et d'humour.

Découvertes artistiques sur la Road 64

Le samedi 18 mai dernier, l'équipe de l'Espace Socio-Culturel a accom-



agné un groupe de patientes sur la ROAD 64, qui proposait plusieurs lieux d'expositions entre Nay, Bourdettes et Pardies Pietat.

Les cinq patientes présentes étaient ravies de ces visites, riches en découvertes et en rencontres. Elles ont pu échanger avec les artistes et les visiteurs, rendant ces moments très chaleureux.

La prochaine Road 64 est prévue en septembre.

■ L'Espace Socio-Culturel

i En bref

>>> Rapport d'activité

Le rapport d'activité 2018 a été présenté aux instances du mois de juin, et sera prochainement consultable sur Qualios, dans le référentiel Guides et rapports d'activités ou sur le site Internet de l'établissement. Il témoigne d'une année particulièrement riche, dans un contexte budgétaire préservé et une stabilité de la file active.

>>> Elections de la C.S.I.R.M.T.

L'installation de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques renouvelée s'est déroulée le 13 juin 2019.

Vous pouvez retrouver la nouvelle composition de la C.S.I.R.M.T. sur Pyrenet et le site Internet.

Pour information, le Dr Alice Letessier a été élue pour représenter la communauté médicale à la C.S.I.R.M.T, lors de la C.M.E. du 14 juin.

>>> Gouvernance des pôles

Depuis la note d'information du 21 mai 2019, le pilotage du pôle 1 est assuré par le Dr Florence Guyot-Gans en tant que chef de pôle par intérim et par Olivier Llinares, en tant que cadre supérieur de santé.

INTERNES

Le 2 mai dernier, c'était la rentrée des internes au C.H.P.



C'est une promotion de 9 internes qui a été accueillie, le 6 mai dernier, lors de la journée d'accueil qui leur est consacrée.

L'Internat, qu'il soit de Médecine Générale ou de Spécialité, se déroule sous forme de stages successifs de 6 mois (de novembre à fin avril et de début mai à fin octobre) pour une durée globale de 3 à 5 ans, et l'interne a un rôle important dans l'activité des services. L'accès à l'Internat est subordonné au passage des Épreuves Classantes Nationales (E.C.N.) qui

permettent à l'étudiant en fin de 6ème année (DFASM3), selon son classement, de choisir sa spécialité et/ou la région où il effectuera son Internat.

Parmi nos internes, cinq effectuent leur 2ème semestre, un son 5ème semestre, un autre son 6ème semestre et les deux leur 8ème semestre. Après leur avoir souhaité la bienvenue, le Directeur a insisté sur l'importance d'accueillir des internes sur l'établissement, notamment dans la perspective d'une carrière sur l'établissement. ■

HYGIÈNE DES MAINS

Les actions «Hygiène des mains» du C.H.P.



Cette année, à l'occasion de la campagne de promotion de l'hygiène des mains, le service hygiène hospitalière a organisé, pour les patients, un atelier au sein de l'Espace Socio-Culturel. A l'aide de deux bassines en faïence ancienne et de deux brocs d'eau, chaque participant a pu montrer comment il se lavait les mains, l'occasion d'expliquer la technique et d'insister sur les étapes : savonnage, rinçage, séchage. Les participants ont ensuite répondu à un quizz qui a permis de promouvoir le lavage des mains comme une action de prévention des infections, et de cibler les moments où il est important de se laver les mains. Un lot de deux

petits savons leur a été remis à l'issue de l'atelier.

Une campagne de sensibilisation des agents a également été menée dans les unités de soins et le quizz national «Pulp Friction», initié par le REPIAS et CPIAS NA, a été renseigné dans toutes les unités d'hospitalisation complète.

Pour 2018, l'indicateur de consommation de S.H.A. (ICSHA 3) au C.H.P. montre :

- qu'en hospitalisation complète, l'utilisation moyenne en nombre de frictions par journée patient est stable,
- tandis qu'elle progresse en hospitalisation de jour.

Pour mémoire, l'objectif est de 4 frictions par journée patient en hospitalisation complète et de 2 frictions par journée patient en hospitalisation de jour.

Les C.M.P., C.A.T.T.P. et autres, n'ont pas d'objectif ministériel, mais utilisent la S.H.A. au moins 2 fois par jour travaillé.

Enfin, de manière générale, la consommation de savon doux reste stable.



Le service hygiène hospitalière remercie tous les participants qui ont permis, grâce à ces actions, de souligner l'importance de pratiquer une hygiène des mains en secteur de soins en santé mentale. ■

RAPPELS

Un flacon de 100 ml est valable 1 mois après ouverture, de 300 ml, 3 mois après ouverture et un flacon «Airless», 1 an après ouverture.

La solution hydro alcoolique, S.H.A., est plus efficace que le savon.

La S.H.A. est la seule technique de désinfection des mains pour les soignants en établissement de santé.

Le port de zéro bijoux sur les mains des soignants est primordial, la S.H.A. ne désinfecte pas les bijoux.

SUBVENTION

L'autisme comme priorité de soutien

Le jeudi 6 juin dernier, la présidente des Inner Wheel, Madame Marie-Claude Brescon, a remis un chèque de 500 euros au nouveau dispositif autisme de la pédopsychiatrie de Pau. L'association caritative avait, en effet, retenu l'autisme comme priorité de soutien pour l'année 2018-2019.

Cette aide financière sera investie dans un projet de création d'un espace Snoezelen pour l'Unité de Soins Précoces Autisme «Les Lucioles» et le Service d'Accompagnement Pluridisciplinaire de l'enfant et de l'adolescent avec Autisme «Les Voiliers».

La méthode Snoezelen, apparue dans les années 70 en Hollande, offre aux personnes autistes un espace d'ex-

ploration sensorielle sécurisée visant au bien-être.

L'enfant ou l'adolescent atteint de troubles autistiques possède en effet un système de fonctionnement perceptif et sensoriel particulier. Il peut présenter des hyper ou hypo sensibilités sensorielles (sons, lumières, couleurs, toucher...). Ses cinq sens, son système vestibulaire, son système proprioceptif et sa sensibilité agissent différemment. Il lui est parfois difficile d'activer plusieurs sens à la fois.

L'aménagement de la salle Snoezelen avec un équipement particulier permettra donc les explorations sensorielles, le travail de proprioception tout en favorisant les interactions relationnelles.



De gauche à droite : Marie Bugnicourt (CS Pôle 4 CHP), Nadine Laborde (IDE HJ TSA Pôle 4 CHP), Marie-Claude Brescon (présidente Inner Wheel), Anne Canton (CHP), et Mme Gunder-Lannoy (membre des Inner Wheel)

Le montant du chèque des Inner Wheel sera investi dans l'achat d'une colonne à bulle.

■ Marie Bugnicourt, cadre de santé

Rendez-vous aux jardins 2019 : un moment pour flâner dans le parc du C.H.P.



C'était la dix-septième édition des rendez-vous au jardin, dont le thème était «Les animaux au jardin». Organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication, elle constitue une manifestation originale qui a pour but de faire découvrir au public le patrimoine des jardins et

l'importance des actions menées en faveur des espaces verts en France. C'est ainsi que le Centre Hospitalier des Pyrénées a accueilli, pendant 2 jours, les 7 et 8 juin dernier, près de 80 participants (16 enfants dont 7 d'un I.M.E., 7 personnes âgées et 12 accompagnants, le vendredi, et 33 per-

sonnes issues du grand public le samedi) et leur a offert une visite guidée de notre parc, animée par Stéphane Chanardie, responsable du service Parcs et jardins de l'établissement.

Passionné et passionnant, Stéphane a su captiver son auditoire, et beaucoup d'histoires, d'échanges, et un peu d'apprentissage ont ponctué les visites. Bien qu'invités à découvrir les mille et une richesses du parc du C.H.P., les visiteurs ne s'imaginaient pas que, derrière la barrière, il y avait un tel parc et de tels monuments. Aux dires de bon nombre d'entre eux, ce fut une visite surprenante et ils ont hâte de revenir pour les «Journées du patrimoine» (voir article en fin de journal). ■

URGENCES

Un faux accident de bus organisé au C.H.P. pour former les personnels soignants

Le 18 juin, un exercice de simulation a réuni les équipes du SAMU, de la C.U.M.P.¹ et des pompiers. L'objectif ? Tester l'organisation des secours face à une situation de type accident de bus. Des élèves de l'I.F.S.I. de Pau jouaient le rôle des victimes, avec pour chacun d'eux le script d'un état de stress aigu différencié.

Tout a commencé par une alerte des autorités signalant un grave accident de bus dont le bilan est de trois décès, trois urgences absolues, six urgences relatives et 13 impliqués (ou blessés psychologiques). En premier lieu, la mission des pompiers était

de rassembler, recenser et gérer les impliqués. Simultanément, le Directeur du C.H.P. déclenche la C.U.M.P., via le SAMU. Trois équipes de Cum-pistes sont envoyées sur le lieu de rassemblement (le P.U.M.P.², caserne des pompiers pour l'exercice) pour prendre en charge les victimes et les familles.



Aide auprès des familles endeuillées



Sur le terrain, ces équipes de psychiatres, psychologues et infirmiers aident au repérage, à l'accueil et à l'orientation des «blessés» psychiques. Ils prennent en charge, le plus précocement possible, la souffrance psychique et psychologique des personnes exposées à l'événement

traumatique. Une aide médico-psychologique a également été assurée auprès des familles endeuillées. L'abord des victimes est empathique et rassurant, mais non intrusif, respectant les défenses de la personne. Il s'agit, avant tout, de les aider à retrouver leurs repères, à prendre la mesure de l'événement et à bien situer leur place et leur implication dans celui-ci. C'est pourquoi une écoute spécialisée par un professionnel formé est si importante.

Ces exercices sont donc d'autant plus importants puisque, organisés régulièrement, ils permettent d'améliorer la coordination des équipes, et d'évaluer la qualité de l'organisation des secours et des interventions. ■

¹ Cellule d'Urgence Médico-Psychologique



² Poste d'Urgence Médico-Psychologique

HANDICAP

Travail et handicap, l'intégration commence avec un duo !

L'opération DuoDay, lancée en mars 2018 par la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, s'est déroulée le 16 mai dernier au C.H.P.

Le DuoDay, c'est une journée, un objectif : construire des ponts entre employeurs et personnes en situation de handicap pour dépasser les préjugés. Le principe est de créer un duo entre une personne en situation de handicap et un salarié volontaire afin de permettre à la personne en situation de handicap d'être immergée dans le milieu professionnel ordinaire, de découvrir des métiers de façon concrète, d'approfondir un projet professionnel, et au salarié d'être sensibilisé au travail et aux compétences des personnes handicapées.

Michèle a passé la journée avec Cécile Bergerou, secrétaire de la D.R.H.F. et Gaétan, avec Armelle Elhorry, cadre de santé de l'unité d'hospitalisation complète pour adolescents «Les Capucines».

«J'ai été secrétaire pendant 11 ans, je suis au chômage depuis 2 ans et j'ai du mal à trouver un emploi du fait de mon handicap» nous a confié Michèle. Elle nous explique que le

handicap fait peur. Elle doit toujours se justifier et faire deux fois plus d'effort pour prouver ses compétences. Elle est très satisfaite de sa journée, d'avoir découvert un métier, intégré une équipe qui l'a très bien accueillie, mais «c'est tous les jours que les travailleurs handicapés ont besoin d'être reconnus, même si je suis consciente que Cécile m'a consacré du temps pour transmettre ses connaissances».

En recherche d'emploi, Gaétan a entendu parler du DuoDay lors de son entretien mensuel. Titulaire d'un Master Cadre du secteur sanitaire et social, il a de suite été très intéressé par la proposition du C.H.P. de passer la journée auprès d'un cadre de santé. Visite du service, présentation du cas des patients (après signature d'une clause de confidentialité), rencontre avec l'équipe, qui a eu aussi à cœur d'expliquer son métier et ses difficultés, ont ponctué cette journée. «J'ai découvert un aspect du métier de cadre de santé fascinant. J'étais stressé avant d'arriver, ne sachant pas à quoi m'attendre... quand on ne connaît pas on fantasme beaucoup... mais, au final, tout s'est bien passé». Pour Cécile et Armelle, cela allait de



De haut en bas : Michèle et Cécile Bergerou, secrétaire de la D.R.H.F., Gaétan et Armelle Elhorry, cadre de santé aux Capucines.

soi que d'accorder du temps à des personnes en situation de handicap et en recherche d'emploi, de montrer son ouverture d'esprit.

Cette journée a été très enrichissante, aussi bien pour les équipes que pour les personnes accueillies. Chacun est prêt à renouveler l'opération. ■

COLLOQUE

Rencontres autour de la périnatalité

La question du corps, de la psyché et de la périnatalité était l'objet du colloque organisé au C.H.P., les 13 et 14 juin dernier, par Filoména BAYLE, psychologue et l'équipe de périnatalité du Pôle 4, et le centre de formation Infopsy. Quatre ans après la 1ère édition, ces deuxièmes rencontres ont réuni pas moins de 80 professionnels.

Autour d'un programme riche avec des intervenants tels que les professeurs BRASSAT, GOLSE et NEYRAND, le pédopsychiatre Michel DUGNAT, les Drs AUGERAUD, BERTHELEMY, DUGNAT, des sociologues, psychologues, sages-femmes..., elles ont permis de concilier la clinique avec la théorie, de partager les expériences entre professionnels, de découvrir les outils utilisés en périnatalité et

d'échanger sur les pratiques.

L'autre intérêt de ces rencontres était de montrer le travail de prévention mené en périnatalité, travail qu'il est très important de maintenir dans le cadre des problématiques de la grossesse et de la venue du tout jeune enfant, pour éviter des difficultés plus tardives, voire même à l'âge adulte.



Le Pr Bernard GOLSE, pédopsychiatre et psychanalyste, est intervenu sur «La bisexualité psychique»



Atelier sur «L'observation : un soin de la relation parents-enfants»

Le 21 septembre prochain, ouverture exceptionnelle du C.H.P. pour les journées européennes du patrimoine

Pour cette 36^{ème} édition des journées du patrimoine, le Centre Hospitalier des Pyrénées ouvrira exceptionnellement ses portes, le samedi 21 septembre 2019 de 9h à 17h, et invitera le visiteur à venir découvrir l'histoire de ses bâtiments, considérés comme l'un des plus grands et plus beaux établissements psychiatriques de France.



Photo des Journées Européennes du Patrimoine de 2015

Créées pour la première fois en France en 1984, les Journées Européennes du Patrimoine permettent en effet aux citoyens de découvrir un patrimoine riche et divers, bien souvent caché le reste de l'année.

L'édition 2019 a pour thème européen les «Arts et divertissement» avec pour ambition de faire découvrir ou redécouvrir une nouvelle facette du patrimoine, celle du divertissement.

Pour partager et faire découvrir une partie de ce patrimoine, le Centre Hospitalier des Pyrénées proposera une présentation de la Chapelle par l'association «Les amis de la Chapelle».

Cette présentation sera suivie d'un guidage autour du patrimoine hospitalier assuré par une guide conférencière professionnelle. Des visites seront organisées à 9h, 10h30, 14h et 15h30. Chaque visite sera clôturée par une animation musicale en salle de théâtre où les visiteurs pourront découvrir la vaste exposition sur l'histoire de l'hôpital qui mêle objets et photos issus des archives de l'hôpital et qui permet tant de revenir près de 150 ans en arrière que de s'ancrer dans l'actualité.

Le programme définitif des Journées Européennes du Patrimoine au C.H.P., en partie financé par la ville de Pau, sera accessible en ligne à partir du mois d'août sur Pyrenet et sur le site : www.ch-pyrenees.fr.

Cette manifestation sera gratuite et ouverte à tous, sur inscription auprès du service communication, dans la limite des places disponibles.

> Contact Service Communication

Cécile SFALI, chargée de communication
Poste 9011
Courriel : cecile.sfali@chpyr.fr

En 2018, les J.E.P. en France, c'est...

12 millions de visiteurs

16 000 monuments ouverts dont

1 900 pour la 1ère fois ou à titre exceptionnel

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Arrivées

Jérôme BADIE (ouvrier principal, Maçonnerie, D.T.S.T. - Pôle 5), Margareta BARTOLOME JEAN (A.S.H.Q., H.J. enfants 2-6 ans - Pôle 4), Emilie BOSSU (A.S.H.Q., Les Amandiers - Pôle 2), Sandra GIACOMAZZO (assistante médico-administrative, Le Mont-Vert - Pôle 4), Hélène LE GALLIC (I.D.E., C.M.P. Oloron - Pôle 1), Patricia MARQUES (A.S.H.Q., ESA 2 - Pôle 1), Sarah OCQUIDANT (psychologue, H.J. T.S.A. - Pôle 4), Alexandre RAVE (I.D.E., ESA 2 - Pôle 1), Mathilde SOUCEK (A.S.H.Q., S.A.A.U. - Pôle 3).

Départs

Sandrine CAZE (assistante médico-administrative, Le Mont-Vert - Pôle 4), Perrine KUNTZ (I.D.E., C.M.P. Oloron - Pôle 1), Vincent FERON (ouvrier principal, service transports, D.A.L. - Pôle 5), Emilie GELLET (I.D.E., E.M.P.P. - Pôle 2), Maïté HAURET (ouvrier principal, Service hôtelier, D.A.L. - Pôle 5), Hélène JUNGAS (aide-soignante, Les Montbrétias/Oliviers - Pôle 1), Emilie TAMOR (adjoint de pôle, Pôle 1)

Bonne retraite à ...

Jacques BARON (ouvrier principal, Cuisines, D.A.L. - Pôle 5), Jean MONTEIRINHO (agent de maîtrise principal, Maçonnerie, D.T.S.T. - Pôle 5)

CHP News, Journal trimestriel du C.H. des Pyrénées - 29, avenue du Général-Leclerc - 64039 Pau cedex - 05 59 80 90 90

Directeur de la publication : Xavier ETCHEVERRY, Directeur du C.H.P.

Rédactrice en chef : Véronique LOUIS, Directrice des affaires médicales, générales et de la communication

Cellule communication : Cécile Sfali, chargée de communication